

CAPL du 20 octobre 2010 - Filière Fiscale déclaration liminaire

Cette CAPL se déroule dans un contexte particulièrement difficile pour les agents : plus de 3,5 millions de grévistes mardi 12 octobre dans les rues afin de combattre la réforme des retraites injuste du gouvernement.

Le mouvement continue à s'amplifier entre les manifestations du samedi, les différentes AG faites sur les sites qui votent des grèves reconductibles et la journée du 19 octobre avec sa manifestation qui a vu encore de nombreux mécontents dans la lutte.

Les agents de la DGFIP connaissent depuis des années une dégradation de leurs conditions de travail mais également un pouvoir d'achat en berne à la fois par le gel des salaires jusqu'en 2013 et l'augmentation des cotisations retraites présentée comme un alignement sur le privé.

Revenons à nos CAP de listes d'aptitude: FO DGFIP tient à dénoncer la très forte sélectivité des dossiers proposés, et, de fait, la mise à l'écart de dossiers de candidats de tout premier plan.

En effet, sur 21 postulants de B en A seuls, 3 dossiers sont proposés.

Il en est de même pour les C en B sur 32 dossiers seulement 7 dossiers sont jugés exceptionnels et proposés par la DSF.

Pour FO DGFIP, il est primordial de reconnaître les compétences professionnelles des agents et aussi de leur garantir un avancement de grade, dès l'instant où les conditions statutaires sont remplies.

Il est peut être temps de reconnaître enfin la valeur des agents. Si cette reconnaissance doit impérativement passer par une revalorisation de la grille indiciaire, il ne faut pas pour autant négliger l'apport d'un passage au grade supérieur par liste d'aptitude.

Pour toutes ces raisons, FO DGFIP 95 demande le réexamen des dossiers dits « à revoir » en vue de leur intégration dans la liste des candidats proposés.